



**Rapport de la Commission du Conseil communal de La Tour-de-Peilz
chargée d'examiner le préavis municipal N° 11/2014 – concernant la
demande de crédit de Fr. 107'000. – pour des travaux de réfection au
1^{er} étage du Collège des Mousquetaires**

Au Conseil communal de
La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Composition de la Commission :

Madame, Messieurs,

Claude Aimé Chevalley
Pierre-André Bugnon
Gilbert Vernez
Jacques Vallotton
Alice Voellmy
Philippe Sauvain
Jacques Devenoge, président-rapporteur.

La Commission s'est réunie en séance le mardi 1^{er} juillet 2014, dès 19 h 30, dans le hall du Collège des Mousquetaires. La Commission des finances était représentée par Mmes Geneviève Pasche, Monique Petitpierre, et M. Alain Pakula.

Le projet a été présenté par Mme Taraneh Aminian, Municipale des Domaines et Bâtiments, accompagnée de M. Patrice Droz, Chef de service, de Mme Marisa Lista, architecte, son adjointe, et de M. Marc Ducret, Directeur des Ecoles de La Tour-de-Peilz.

Objet du préavis

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments scolaires, la Municipalité souhaite faire procéder en 2014 et 2015 à la réfection partielle du 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires, notamment le rafraîchissement du guichet de réception, le réaménagement des salles 109 et 111 et le rafraîchissement sectoriel des murs, sols et plafonds de la salle de classe 113.

À cet effet, un montant de Fr. 150'000. – a été porté au plan des Investissements 2014.

La première partie du complexe scolaire a été inaugurée en été 1977. Des travaux d'entretien courant ont été entrepris chaque année. La liste incluse au préavis énumère les travaux les plus importants réalisés entre 2002 et 2012.

Présentation du projet

Mme Taraneh Aminian a annoncé une importante modification du projet.

L'établissement ouvrira à la rentrée une nouvelle classe d'étude Sports, Arts, Etudes. A la demande de l'Etat.

Elle ouvrira avec 8 élèves danseurs et 20 élèves sont prévus pour 2015.

Tenant compte du changement qui précède, la Municipalité a décidé de modifier l'attribution de la salle 109. Et de l'affecter à la nouvelle classe.

La salle 109 ne sera pas divisée en deux, comme annoncé dans le préavis du 25 juin 2014.

Le préavis est maintenu. Un nouveau tableau des coûts (pages 7-8) pour un montant de Fr. 100'000. — nous a été remis.

D'autres nécessités existent dans le contexte scolaire, comme par exemple, pour le cours Intensif de français.

Travaux prévus

Un plan du 1^{er} étage a été remis aux membres présents.

Les travaux seront effectués comme le mentionne le Préavis, à l'exception du partage de la salle 109. Mais elle subira les autres réaménagements prévus.

Visites des locaux

La Réception (14.5 m²) nécessite un rafraîchissement, notamment en termes d'ouverture et d'éclairage. Le coût prévisionnel des travaux a été établi sur la base d'une moyenne des offres rentrées.

Un écran d'affichage sera ajouté. L'emplacement prévu n'est pas adéquat et la Commission suggère de le mettre dans un endroit plus visible, par exemple à droite ou dans le corridor.

Le Secrétariat (52.5 m²) subira un rafraîchissement. Il sera occupé par 4 personnes, dont certaines à temps partiel.

La salle de conférence du secrétariat (16.8 m²) subira un rafraîchissement. Elle est utilisée pour des rencontres de parents ou meeting du secrétariat.
A côté des WC, se trouve une cuisinette et une douche.

La Salle 109 (~ 80 m²) est en très mauvais état, actuellement non utilisée, elle sert de dépôt à toute sortes d'objets, tels que de vieux ordinateurs obsolètes.
Sa nouvelle affectation sera la bienvenue.

La Salle 111 (39 m²) est la salle de géographie et le bureau mitoyen de médiation seront réunis pour réaliser une salle de travail de dimensions plus adaptées.
Ces deux locaux sont pleins de matériels et documents plus consultés.

La Salle 113 (~ 80 m²) subira un lifting important.

Discussion de la Commission

La commission souhaite que le meuble actuel de la réception, très robuste, ne soit pas mis à la décharge. La commission suggère qu'il soit intégré à la rénovation ou qu'il soit mis à disposition d'autres usages dans les locaux scolaires ou mis à disposition d'une société pour lui donner une seconde vie.

Amendement

Compte tenu de la diminution des coûts de réadaptation de la salle 109, la Commission vous demande d'amender le montant du préavis à Fr. 100'000.— au lieu des Fr. 107'000.— prévus précédemment.

Vote

Les Commissaires acceptent l'objet du préavis modifié à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 47.

Conclusion

Considérant l'ensemble des points figurant ci-dessus et que cet objet fait partie du plan des investissements, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- Vu le préavis N° 11/2014,
- Oui le rapport de la commission chargée d'examiner le dossier,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux de transformation et d'entretien du 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires ;
2. d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 100'000.—, tel qu'amendé, à prélever par le débit du compte N° 9143.071.00 " Collège des Mousquetaires – Réfection " ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir le présent crédit par le compte N° 9282.001.00 " Dépenses et investissement futurs " doté à ce jour de Fr. 12'030'000.— ;
4. d'accepter la réserve pour hausses légales éventuelles ;
5. de financer cet investissement par la trésorerie courante.

La Tour-de-Peilz, le 11 août 2014

Au nom de la Commission
Le président-rapporteur

Annexes : Pages 7 et 8 du Préavis modifiées.

Coût des travaux

Installation chantier + protection des sols	2'050.--
---	-----------------

Réfection de la réception :	
Dépose et évacuation du guichet de réception	265.--
Démontage de la structure métallique et de la porte intégrée	370.--
Démontage des installations électriques du meuble-réception	600.--
Dépose du faux plafond et ses luminaires intégrés	1'000.--
Pose d'un nouveau meuble de réception avec point lumineux intégré	10'600.--
Installation d'un nouveau faux plafond avec éclairage intégré	1'000.--
Installation d'une prise sur le mur du hall réception pour TV écran plat	200.--
Peinture des murs	680.--
Sous-total	14'715.--

Secrétariat :	
Réfection de la peinture des murs, boiserie des fenêtres et radiateurs	5'220.--
Sous-total	5'220.--

Salle de conférence du secrétariat :	
Réfection de la peinture des murs, boiserie des fenêtres et radiateurs	1'987.--
Sous-total	1'987.--

Salle 109 divisée en salle 109a et 109b :	
Dépose de la porte (largeur 90cm) entre salle 109 et 111 à réutiliser pour la nouvelle ouverture de salle 109a.	350.--
Obturation avec des panneaux Placo des 2 ouvertures du mur entre la salle 109 et la salle 111	920.--
Remplacement de la moquette	9'894.--
Remplacement du faux plafond par un nouveau démontable avec luminaires intégrés	8'300.--
Masticage des fissures sur les murs et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	870.--
Sous-total	20'334.--



Salle 111	
Démolition des cloisons internes	1'456.--
Pose de nouveau revêtement de sol	4'949.--
Pose de nouveau faux-plafond avec éclairage encastré	8'300.--
Masticage des fissures sur les murs, et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	870.--
Installation et raccordements des nouveaux interrupteurs et prises, ainsi que les nouveaux éclairages intégrés au faux-plafond	2'400.--
Sous-total	17'975.--

Salle 113	
Pose de nouveau revêtement de sol	9'898.--
Pose de nouveau faux-plafond avec éclairage encastré	13'598.--
Masticage des fissures sur les murs, et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	4'350.--
Installation et raccordements des nouveaux interrupteurs et prises, ainsi que les nouveaux éclairages intégrés au faux-plafond	2'500.--
Sous-total	30'346.--

Divers et imprévus	7'373.--
---------------------------	-----------------

Total	100'000.--
--------------	-------------------





VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11 /2014

le 25 juin 2014

Concerne :

Demande de crédit de Fr. 107'000.-- pour des travaux de réfection au 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 107'000.-- destiné à des travaux de réfection partielle au 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires.

Rapport

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments scolaires, la Municipalité souhaite faire procéder en 2014 et 2015 à la réfection partielle du 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires, notamment le remplacement du guichet de réception, le réaménagement des salles 109 et 111 et le rafraîchissement sectoriel des murs, sols et plafonds de la salle de classe 113.

À cet effet, un montant de Fr. 150'000.-- a été porté au plan des investissements 2014.

La première partie du complexe scolaire a été inaugurée en été 1977. Des travaux d'entretien courant ont été entrepris chaque année. La liste ci-après énumère les travaux les plus importants réalisés entre 2002 et 2012.



Rappel des travaux de réfection importants déjà réalisés :

2002	étape 1	réfection classes du 1 ^{er} étage	73'200.--
2005	étape 1	réfection classes du 3 ^{ème} étage	71'250.--
2005	étape 2	réfection toiture plate	114'700.--
2006	étape 1	réfection toiture plate	95'000.--
2007	étape 1	réfection classes du 2 ^{ème} étage	70'700.--
2007	étape 2	remplacement des bassins salle de dessin 305	19'800.--
2008	étape 1	réfection classes du rez-de-chaussée	48'700.--
2008	étape 2	remplacement des bassins salle de dessin 303	21'500.--
2008	étape 3	réfection toiture plate	108'300.--
2009	étape 1	réfection de la cage d'escaliers	83'700.--
2009	étape 3	réfection des bureaux des Doyens	26'700.--
2010	-	nouvelle mise en passe (clés) du collège	116'400.--
2010	étape 2	réfection des salles de dessin 303 et 305 et remplacement du mobilier du réfectoire	140'000.--
2011/12	-	construction des nouveaux bureaux des psychologues	309'400.--

Travaux prévus

Le choix de l'intervention a été défini en collaboration avec la Direction des Ecoles. Il vise : la réfection de la réception, l'entretien du secrétariat et celui de plusieurs salles de classe dont les faux plafonds se décrochent à plusieurs endroits, l'adaptation des éclairages insuffisants, le remplacement des feutres des sols et celui des installations électriques qui ne sont plus adaptées.

En outre, il s'avère nécessaire de réaménager certains espaces. Ainsi, la salle 109 doit être divisée en deux et la salle de géographie, comme le bureau mitoyen de médiation (salle 111), doivent être réunis pour réaliser une salle de travail de dimension plus adaptée.

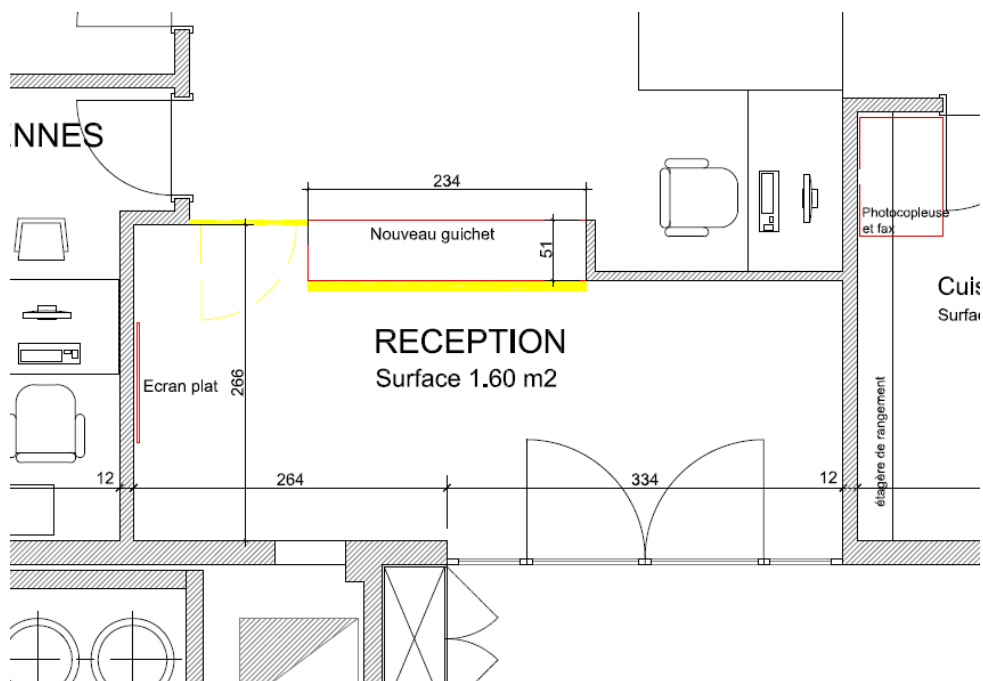


Réception :

Photo de l'état actuel



Plan de l'état actuel



Nous proposons de réaménager cet espace-réception avec un équipement adapté et fonctionnel, comprenant un nouveau guichet avec luminaires.



Propositions d'agencements possibles (exemples)



- Démontage et évacuation du meuble-guichet de réception et de la structure métallique.
- Pose d'un nouveau guichet.
- Remplacement du faux plafond et de l'installation électrique des luminaires intégrés, ainsi que du point de lumière sur le guichet.
- Dépose de la porte existante à côté du guichet.
- Rafraîchissement des peintures des murs du hall de réception.
- Installation d'une prise pour un écran plat à poser sur le mur du hall.



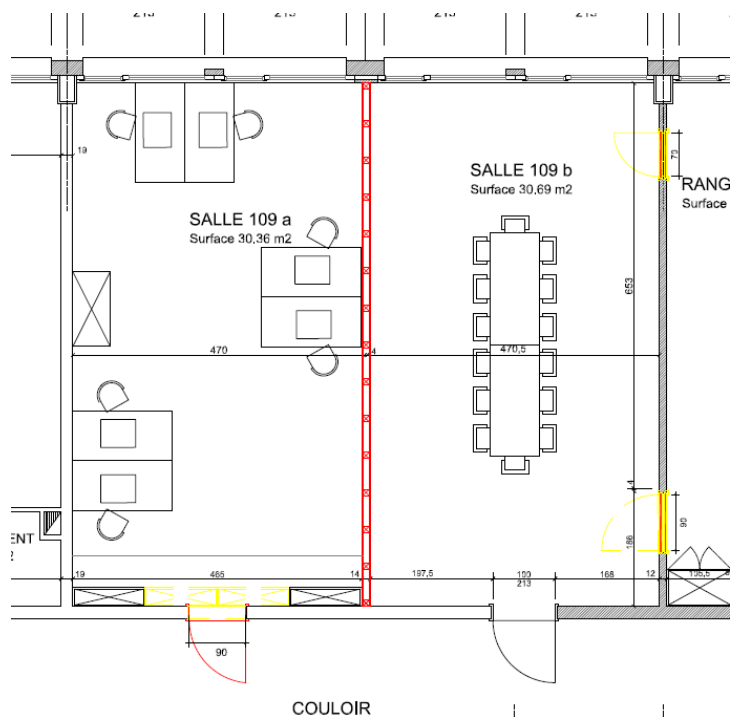
Salle 109 :

Etat actuel



Le réaménagement de cette salle inclut une division en deux salles de travail et de réunion plus fonctionnelles. Elle est complétée par la réfection des faux plafonds avec luminaires intégrés, le remplacement du revêtement de sol, la révision des installations électriques et le rafraîchissement de la peinture des murs et des boiseries.

Plan du projet



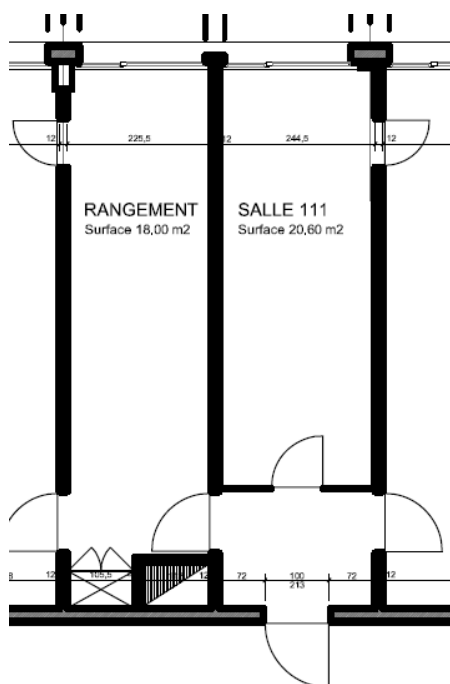
Salle 111 :

Etat actuel

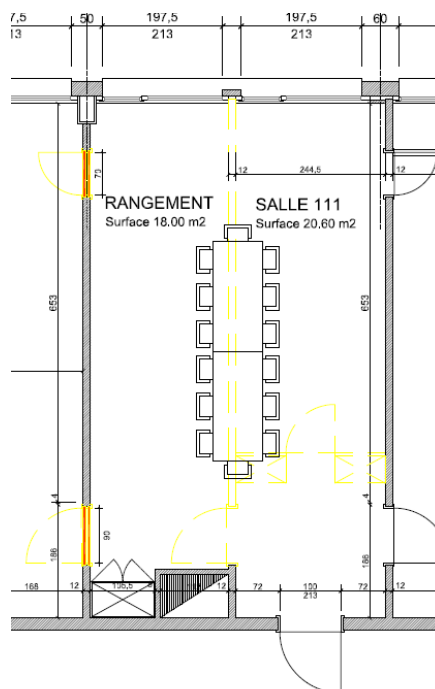


Les cloisons internes seront démolies pour créer une grande salle de réunion. Il est prévu l'installation de nouvelles prises et interrupteurs, le remplacement du faux plafond, des luminaires et du revêtement de sol ainsi que la réfection des peintures et des boiseries.

Plan état actuel



Plan du projet



Coût des travaux

Installation chantier + protection des sols	2'050.--
---	-----------------

Réfection de la réception :	
Dépose et évacuation du guichet de réception	265.--
Démontage de la structure métallique et de la porte intégrée	370.--
Démontage des installations électriques du meuble-réception	600.--
Dépose du faux plafond et ses luminaires intégrés	1'000.--
Pose d'un nouveau meuble de réception avec point lumineux intégré	10'600.--
Installation d'un nouveau faux plafond avec éclairage intégré	1'000.--
Installation d'une prise sur le mur du hall réception pour TV à écran plat	200.--
Peinture des murs	680.--
Sous-total	14'715.--

Secrétariat :	
Réfection de la peinture des murs, boiseries des fenêtres et radiateurs	5'220.--
Sous-total	5'220.--

Salle de conférence du secrétariat :	
Réfection de la peinture des murs, boiseries des fenêtres et radiateurs	1'987.--
Sous-total	1'987.--

Salle 109 divisée en salle 109a et 109b :	
Sciage du mur en béton pour créer une ouverture d'accès à la future salle 109a depuis le couloir	3'400.--
Dépose de la porte (largeur 90cm) entre la salle 109 et la salle 111 à réutiliser pour la nouvelle ouverture de salle 109a.	350.--
Obturation avec des panneaux Placo des 2 ouvertures du mur entre la salle 109 et la salle 111	920.--
Division de la salle en deux, par un panneau Placostil 120 avec isolation phonique	4'220.--
Remplacement de la moquette	9'894.--
Remplacement du faux plafond par un nouveau démontable avec luminaires intégrés	8'300.--
Masticage des fissures sur les murs et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	870.--
Sous-total	27'954.--



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11/2014

Salle 111	
Démolition des cloisons internes	1'456.--
Pose d'un nouveau revêtement de sol	4'949.--
Pose d'un nouveau faux plafond avec éclairage encastré	8'300.--
Masticage des fissures sur les murs et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	870.--
Installation et raccordement des nouveaux interrupteurs et prises, ainsi que les nouveaux éclairages intégrés au faux plafond	2'400.--
Sous-total	17'975.--

Salle 113	
Pose d'un nouveau revêtement de sol	9'898.--
Pose d'un nouveau faux plafond avec éclairage encastré	13'598.--
Masticage des fissures sur les murs et réfection de la peinture (murs, radiateurs et fenêtres)	4'350.--
Installation et raccordement des nouveaux interrupteurs et prises, ainsi que les nouveaux éclairages intégrés au faux plafond	2'500.--
Sous-total	30'346.--

Divers et imprévus	6'753.--
---------------------------	-----------------

Total	107'000.--
--------------	-------------------



CONCLUSION

Considérant l'ensemble des points figurant ci-dessus et que cet objet fait partie du plan des investissements, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,




- vu le préavis municipal N° 11/2014,
- oui le rapport de commission chargée d'examiner le dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux de transformation et d'entretien du 1^{er} étage du Collège des Mousquetaires ;
2. d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 107'000.-- à prélever par le débit du compte N° 9143.071.00 " Collège des Mousquetaires - Réfections " ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir le présent crédit par le compte N° 9282.001.00 "Dépenses et investissements futurs" doté à ce jour de Fr. 12'030'000.-- ;
4. d'accepter la réserve pour hausses légales éventuelles ;
5. de financer cet investissement par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire adj. :

  
Lyonel Kaufmann D. Erard

Déléguée municipale : Mme Taraneh Aminian

Adopté par la Municipalité le 2 juin 2014



EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de La Tour-de-Peilz du 10 septembre 2014

Présidence : M. Frédéric Glauser

Préavis municipal N° 11/2014 – Demande de crédit de Fr. 107'000.-- pour des travaux de réfection au 1er étage du collège des Mousquetaires

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA TOUR-DE-PEILZ

- Vu le préavis N° 11/2014,
- Oui le rapport de la commission chargée d'examiner le dossier,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux de transformation et d'entretien du 1er étage du Collège des Mousquetaires ;
2. d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 100'000.—, tel qu'amendé, à prélever par le débit du compte N° 9143.071.00 « Collège des Mousquetaires – Réfection » ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir le présent crédit par le compte N° 9282.001.00 « Dépenses et investissement futurs » doté à ce jour de Fr. 12'030'000.— ;
4. d'accepter la réserve pour hausses légales éventuelles ;
5. de financer cet investissement par la trésorerie courante.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

La Tour-de-Peilz, le 10 septembre 2014

CONSEIL COMMUNAL DE
LA TOUR-DE-PEILZ

Le Président

La Secrétaire